

DAAC Limoges : Collège au Cinéma Haute-Vienne



LE PROJET

Description :

Ouvert à toutes les classes de collège de la Haute-Vienne, le dispositif national collège au cinéma propose à chaque collégien trois sorties au cinéma par année, à un tarif très intéressant. Les films sont choisis pour leur intérêt esthétique, culturel et thématique et le volet formation du dispositif permet d'accompagner aussi les enseignants dans la mise en œuvre pédagogique ; Les élèves construisent leur parcours artistique et culturel en découvrant le cinéma en tant qu'art tout au long de leur année scolaire.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Cinéma, audiovisuel

Partenaires :

Association « Passeurs d'images » ; DRAC de Nouvelle Aquitaine ; Les Yeux Verts, pôle régional d'éducation à l'image ; le réseau des cinémas partenaires de proximité, et Ciné+ (cinéma itinérant).
Coordination : CINEBOURSE, St Junien

Articulation avec un projet 1er degré :

Oui, si le film de liaison proposé est choisi (*Fantastic Mr Fox*, de Wes Anderson)

Non, autrement.

Articulation avec un projet lycée (liaison 3ème/2nd) :

Oui, si le film de liaison est choisi (*Fatima*, de P. Faucon)

Non, autrement.

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels – Nom du professeur inscrivant la classe.

Intervenant :

Coordination projections : CINEBOURSE
Coordination pédagogique: Estelle MATHEY

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

En fréquentant des œuvres patrimoniales dans un lieu culturel, l'élève perçoit la dimension artistique d'un film et de ses métiers.

Pratiquer :

Exploitation pédagogique en classe, écriture, débats, étude de l'image (affiches etc..), créativité, partage.

Connaître :

Connaissance du langage cinématographique, ouverture culturelle, découverte du patrimoine et de la diversité des œuvres, contextualisation, réflexion citoyenne et humaniste.

Restitutions envisagées :

Échanges de pratiques entre pairs, valorisation du travail des élèves, etc...

Étapes prévisionnelles :

1. Avant le 23 septembre 2022 : inscription préalable des classes en renseignant un projet EAC dans ADAGE
2. Dans le courant du mois de septembre, prise de contact par le Cinébourse et par Estelle Mathey auprès des collèges inscrits dans Adage pour l'organisation des projections et des 3 journées de formation.
3. Projection d'un film par trimestre et niveau. Formation sur chacun des films.
4. Travail dans les classes à partir des documents édités par le CNC.
5. Exploitation pédagogique par l'équipe enseignante, productions en classe (synopsis, critiques, analyses filmiques, bande-annonce...) et possibilité d'ateliers.

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

L'ATELIER (optionnel)

Des animations pédagogiques par des professionnels sont possibles pour certaines classes sur demande, selon les genres et thématiques des films retenus.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui reste à financer par l'établissement :

les entrées au cinéma : 2.5€ x 3 par élève

éventuellement le coût du transport jusqu'au cinéma de proximité.

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

Pour en savoir plus : <https://www.lesyeuxverts.com/dispositifs-scolaires/college-au-cinema>

Contacts : programmation@cinebourse.fr / estelle.mathey@unilim.fr